

Energies renouvelables : la mobilisation des associations et des collectifs gersois continue



Energies renouvelables : la mobilisation des associations et des collectifs gersois continue

Communiqué concernant le cinquième rassemblement organisé par les Amis de la Terre du Gers et vingt-cinq autres organisations le jeudi 11 septembre devant la Préfecture, pour dire stop à la prolifération incontrôlée des projets d'énergies renouvelables :

"La mobilisation des associations et des collectifs gersois continue

Jeudi 11 septembre 2025, rassemblement à 18h devant la Préfecture à Auch

Nous demandons au préfet un moratoire pour les énergies renouvelables dans le Gers

Après le succès des rassemblements mensuels de mars à juin derniers, portés par 26 associations et collectifs locaux, rendez-vous le jeudi 11 septembre devant la Préfecture à Auch. En effet, le vendredi 12 septembre, une réunion du Comité Départemental d'Information des ENR pour le Gers se tient à la Préfecture, avec la participation de nos représentant.e.s. Nous sommes mobilisé.e.s ce 11 septembre pour soutenir leur demande au Préfet d'un moratoire sur les nombreux projets en cours, afin que cette Commission puisse remplir son rôle de dialogue, d'élaboration et d'évaluation des conséquences sur notre département.

Les organisations et les collectifs poursuivront la mobilisation tant qu'ils n'auront pas été entendus.

Vous trouverez ci-dessous pour rappel les raisons de cette mobilisation

Au prétexte de développer les énergies renouvelables dans le Gers, une déferlante anarchique d'une centaine de projets de centrales photovoltaïques et agrivoltaïques, envahit des espaces agricoles, naturels, forestiers et des plans d'eau, représentant une surface totale de plus de 2 000 hectares à ce jour selon nos informations. S'y ajoute la méthanisation agro-industrielle, qui n'est pas une énergie renouvelable, et va empoisonner nos campagnes. Quatre projets ont été déjà déposés ou vont l'être, avec en prévision une trentaine de méthaniseurs dans le département.

Les élus – et en particulier les maires - sont sous la pression des producteurs d'énergie privés dont le but est de faire des bénéfices et qui recherchent du foncier. Les agriculteurs sont démarchés et se laissent parfois séduire par les revenus annoncés, sans connaître les conséquences de ces installations.

Les habitant.e.s ne sont ni informé.e.s, ni consulté.e.s et découvrent souvent tardivement ces projets mettant en cause leur cadre de vie et l'environnement. Localement, ils s'organisent et ils se regroupent maintenant à l'échelle du département pour se faire entendre.

Cette soudaine transformation de notre département n'est manifestement pas maîtrisée et va aboutir à la dégradation de la qualité de l'eau, des sols, de la biodiversité et des autres activités économiques comme l'agriculture ou le tourisme. Une planification concertée à l'échelle départementale s'impose pour déterminer les besoins réels et les zones propices à la production d'énergies renouvelables.

Afin de préserver notre autonomie alimentaire, les terres ont vocation à demeurer nourricières. Le photovoltaïque doit en priorité être installé sur les zones anthropisées, déjà modifiées par les sociétés humaines, comme les friches, les toits, les ombrières, les parkings...

Afin de lutter contre le changement climatique, et d'assurer l'indépendance énergétique de la France, nous sommes favorables à une transition énergétique fondée sur trois piliers :

- une sobriété énergétique et globale (maîtrise de la consommation)
- l'efficacité énergétique (diminution du gaspillage)
- le développement des énergies renouvelables citoyennes et locales en identifiant les zones propices et en planifiant leur développement."